

L'ÉGLISE



HISTOIRE DE L'ÉGLISE

Bâtiment communal depuis 1905, l'église de Thusy est le lieu qui a centralisé depuis environ 1500 ans tous les évènements du village et vers qui toutes les routes convergent. Il mérite qu'on s'y intéresse

Les registres paroissiaux remontent à 1576

L'Albanais, où le christianisme arrive au IV^e siècle, fera très longtemps partie du diocèse de Genève.

La paroisse de Thusy sera intégrée de 800 à 1792 du décanat de Rumilly qui s'étend d'Eloise à Saint-Innovent.

Depuis 1822, elle est rattachée au diocèse d'Annecy.

L'église du chef lieu et la paroisse de Thusy sont sous le patronage de Saint Jean Baptiste ce qui présume que sa fondation date des années 480 à 520. Thusel lui était rattaché. La fête patronale est le premier dimanche de juin

Il existait à Sallongy une église sous le vocable Saint Ours, à laquelle étaient rattachés Le Pesey, les Bettes et Saint-Eusèbe d'en Haut. Il semble qu'elle ait servi au culte parallèlement à celle du chef lieu jusqu'en 1647. On ne connaît pas sa date de fondation ni si elle était desservie par le même curé que celle du chef-lieu

879 : par un acte passé à Lyon le 6 novembre, Boson, roi de Bourgogne, Arles et Provence, neveu et héritier de Thietberge, fait don de ces biens à l'Abbaye de Tournus (Don Gielo, abbé), dont le Curtem Tudesio (paroisse de Thusy, avec ses serfs)

Les moines s'installent et commencent à mettre les terres en cultures.

Selon la tradition, les moines avaient leur habitation dans une maison située près de l'église. Il y avait encore assez récemment des pierres travaillées dans l'atelier de menuiserie de Marius Bocquin, qui semblent confirmer cela.

1250 : Par une bulle du 12 août, le pape Innocent IV énumère cette église parmi les dépendances de l'abbaye d'Abondance. Les moines d'Abondance desservent la paroisse par un de leurs chanoines réguliers

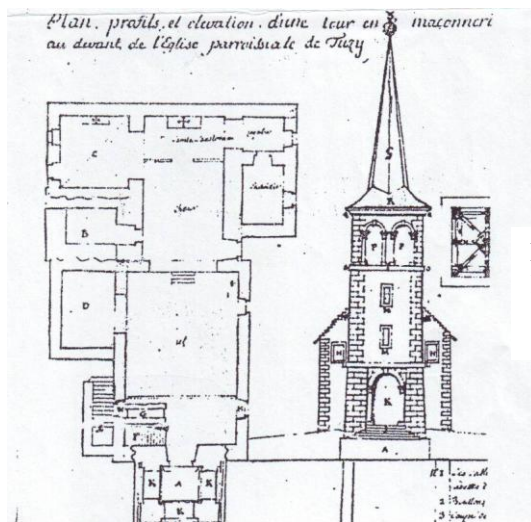
1608 : lors de sa visite du 24 octobre, François de Sâles (de la famille de Sâles, Thorens Glières, évêque de Genève et futur canonisé) trouve l'église en piteux état et ordonne des réparations.

1647 : Il semble que l'église issue du moyen-âge ait été reconstruite. Le 13 septembre, le maître-autel est consacré par Mgr Charles Auguste de Sâles, prince-évêque de Genève .

1690 : le 21 juillet, la grande cloche de 500 livres de poids est montée au clocher. Ses parrain et marraine sont le comte de St Jeoire et Madame de Charrière. Le curé Métral a payé 730 livres (28 sols la livre de métal et donné dix écus, soient 30 livres, au fondeur)

1754 : Le 15 juin, adjudication est donnée à Joseph Bally pour 1590 livres pour reconstruire la tour et le clocher

La tour actuelle date de cette époque. Pierre Cheneval architecte, mort en 1769, en est l'architecte .



Le plan dressé par Cheneval montrent l'emplacement des chapelles latérales

1762 : le 20 août, on a fondu la grande cloche au milieu du pré situé au nord du cimetière. Elle pèse 600 livres, poids de Genève et a coûté 24 sols la livre. Le parrain est le marquis de Chabot et de St Maurice, seigneur de Chitry, la marraine est Françoise Catherine de Chabot, née Costaz .

Cette mention portée par le recteur concerne une deuxième « grande cloche » qui vient accompagner celle fondue en 1690)

1769 : Le 23 avril, la grande cloche se casse après 79 ans de service (*celle fondue en 1690*)

La même année des réparations sont entreprises, principalement dans le chœur. L'église était encore couverte en paille. La nef a été agrandie du côté de la chapelle du Saint Rosaire. Pour la première fois, une chaire a été construite.

Les réparations du chœur ont coûté 800 livres et celles de la nef 1024 livres .

1794 : le curé Joly refuse de prêter un 2^{ème} serment à la Révolution et est emprisonné au château de l'Île à Annecy. Il s'en échappe et se cache dans les Bauges, d'où il est natif. Après le départ du curé, les deux cloches furent envoyées à Annecy pour y être fondues et fabriquer des armes. (décret de la Convention du 23 juillet)

Le clocher fut décapité au-dessus du toit de l'Église

L'intérieur de l'Église fut utilisé comme dépôt pour le blé provenant de la contribution foncière et pour les cendres qui étaient récoltées pour faire du salpêtre.

1795 : Le 12 février, les biens attachés à l'église et chapelles fut mise en vente. Un Rumillien en acheta la plus grande partie. Deux Thudésiens achetèrent les biens qui dépendaient de la chapelle du St Rosaire

1801 : l'Église fut rendue au culte . Le Concordat de 1806 confirme la restitution des églises au culte. La dîme ayant été supprimée en 1792, à l'arrivée des troupes révolutionnaires françaises, il sera institué un traitement communal pour le curé qui perdurera jusqu'en 1905. Pour réparer les dégradations causées à l'édifice pendant la période révolutionnaire, les paroissiens constitueront un **conseil de fabrique**.

1802 : unification des évêchés de Chambéry et de Genève

1816 : formation de l'évêché d'Annecy (le 15/05/1822, l'archiprêtré de Rumilly est rattaché à l'évêché d'Annecy, Thusy le restera jusqu'à nos jours, Rumilly et les paroisses du sud de l'Albanais retournant à l'évêché de Chambéry le 09/08/1925)

vers 1820: reconstruction partielle de l'église aux frais de la reine Marie Christine .
Marie Christine de Bourbon Naples est l'épouse de Charles Félix, roi de Piémont Sardaigne de 1824 à 1831

Elle donna 3000 livres a cet effet et le roi, 1200 livres. La paroisse a payé 400 livres ainsi que le port des matériaux

L'église est reconstruite avec une nef unique (style Sarde) et clocher est conservé (4 pans et flèche de 8 pans). C'est à cette époque que les chapelles latérales ont été supprimées

Le 18 mai 1825, l'église est consacrée par Mgr de Thiollaz

Deux inscriptions de part et d'autre du porche rappellent ces événements.

Côté gauche :

ECCLESIA HAEC DOMINO DICATA
CARDINIAE, REGINAE SICILIAE INFANTIS MARIAE CHRISTINA DONIS
AEDIFICATA FUIT
AVET RECTORE PERISSOUD SINDICO
ANNO MDCCCXXV

(Cette église dédiée au Seigneur, a été édifiée avec les dons de Marie Christine. Avet, curé, Perrissoud, maire. Année 1825)

Côté droit :

ECCLESIA HAEC DICATA D.O.M. FUIT AB ILLMO AC REVERENDO C.F. DE
THIOLLAZ
EPISCOPO ANNECIENSI ET REGIA CONSILII CHATENAUD RECTORE DIE
MAII XVII ANNO MDCCCXXV

(Cette église a été consacrée par l'évêque d'Annecy, le Rd De Thiollaz. Chatenoud, curé, le 18 mai 1825)

1868 : La construction de la mairie-école fait passer la route entre l'église et la mairie. Le niveau du terrain autour du porche est abaissé et son accès est modifié.

(1868 : reconstruction du presbytère)

1904 : réfection de la toiture du clocher par Anselme Rollier et son père, sous la direction de l'architecte Raillon

1905 : pose de la grosse cloche actuelle (marquée « la République Française à la commune de Thusy »)

Lois de séparation de 1905 : (dites lois Combes, alors président de la troisième République)

L'église est attribuée à la commune qui devient propriétaire des murs et des meubles. La commune est chargée de les conserver et de les restaurer avec l'accord de l'affectataire, le curé. L'édifice est affecté exclusivement au culte catholique, **son affectation est légale, gratuite, permanente, perpétuelle.**

Le conseil de fabrique cessera sa gestion budgétaire et sera dissout. *(Ceci laissera quelques amertumes....)*

Une délibération du conseil de fabrique : Le 14/01/1894, sous la présidence de César Bailly, le conseil refuse un legs 300Frs de M Bernard Cruz, décédé le 1/06/1893 à Annecy, au titre que les intérêts de cette somme ne suffiraient pas à acquitter 4 grandes messes par an à perpétuité, comme le demande le testeur, le 23/03/1876

OBJET
DE LA SÉANCE

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DE LA FABRIQUE

Le legs Bernard

Le 14/01/1894

L'an mil huit cent quatre-vingt quatre le quatorzième du mois de Janvier, le Conseil de Fabrique, dûment convoqué, s'est réuni au Presbytère, en séance ordinaire (*) de la Fabrique paroissiale de Thusy sous la présidence de M. César Bailly

Etaient présents : MM. César Bailly, Président; Marie Grillon, Maire; Joseph Bonnet, Secrétaire; Louis Guillet, Curé; Pierre Mignier, trésorier; Marie Jacquemont de R. et Jean Durand, le Président et lesdits Membres formant plus de la majorité du Conseil.

M. le Président, après avoir ouvert la séance, a exposé Demandeur à soumettre au Conseil la question concernant un legs pour fondation

(Le conseil actuel de la communauté locale catholique, comprenant les anciennes paroisses d' Hauteville, Vaulx, Saint-Eusèbe et Thusy ne gère que les questions du culte ; un local communal est à leur disposition dans chacune des quatre communes, Hauteville maintenant le presbytère à la disposition du prêtre. Cette communauté locale faite partie de la nouvelle paroisse de Notre Dame de l'Aumône, dont les frontières sont pratiquement celles du canton de Rumilly)

DÉPARTEMENT de la HAUTE-SAVOIE

SEPARATION DES ÉGLISES ET DE L'ÉTAT (Loi du 9 décembre 1905)

8733

Attribution des biens des établissements ecclésiastiques

Procès-verbal de notification d'arrêté de mise sous séquestre, aux représentants légaux des établissements supprimés

L'an mil neuf cent *trois*, le *vingt* du mois de *décembre*

Nous (1) *Denis Mamin garde champêtre*

Conformément aux instructions préfectorales, nous avons remis à M. (2) *Bernard Gessner*

une ampliation de l'arrêté de M. le Préfet, plaçant sous séquestre les biens mobiliers et immobiliers de la (3) *même succursale* de la commune de *Thusy*

Fait à *Thusy*, le *15* du *1905*

Le (4) *garde-champêtre*

Vu : *Thusy*, le *15* du *1905*

Le Maire, *Grillon*

(1) Nom, prénoms et qualité du fonctionnaire ou de l'agent chargé de la remise.
(2) M. , Président du bureau des marguilliers de la fabrique (pour l'arrêté concernant les biens de la fabrique).
M. , Curé, desservant ou titulaire de (pour les biens de la messe).
(3) Fabrique paroissiale ou messe journalière ou succursale.

1956 : rénovation signée Maurice Novarina (architecte de renom, né et mort à Thonon, 1907/2002)

Les cloches actuelles :

En 1960, elles sont bénites lors de la fête de l'Ascension. Offertes par Mme Degeorges de Mouxy, elles sont coulées le 21/14/1960 par la maison Paccard, et forment le carillon avec le bourdon de 1905.

L'une est marquée Saint Jean Baptiste, parrain Félicien Gay, marraine, Mme de Mouxy
L'autre, Ste Jeanne de Chantal , parrain André Buttin, marraine Mme de Mouxy

LES CHAPELLES INTERIEURES

Au cours des siècles, plusieurs chapelles ont été érigées. Toutes ne semblent pas avoir été conservées jusqu'à la restauration de 1825. Le plan de l'église de 1754 en montre au moins trois. Certaines resteront dotées de terre de rapports qui seront vendues à la Révolution

Au Moyen Age, on dénombrait deux chapelles :

-la chapelle Notre Dame du Saint Rosaire, fondée, dotée et entretenue par les paroissiens, sert aux exercices de la Confrérie du Saint Esprit. Au XVII ème siècle, elle bénéficie du revenu d'un champ de deux journaux au Biolley, d'un pré de trois journaux à Saint Maurice, et d'un autre d'un journal à Thusy, soit un total de six journaux, soit 1.8 ha

-mentionnée en 1250, la chapelle de Saint Pierre aux Liens et de Sainte Anne est sous le patronage des nobles de Mouxy de Charrière. Le curé doit y célébrer deux messes par mois. Sa dotation en 1608 est le revenu d'une pièce située aux « Resses » et d'une vigne à Charrière. St François de Salle, lors de sa visite en 1608 a rappelé au Seigneur de Charrière de faire effectuer des travaux d'entretien. Plus tard, elle appartiendra aux nobles Daviet du Bouchet. Elle est dotée d'une vigne de trois cents toises, soit environ 22 ares.

26/01/1680 : Joanni François... de Mortéry, prêtre, concède des bénéfices ecclésiastiques aux chapelle Ste Anne et St Pierre

-au XVII ème siècle, la chapelle de St Antoine et Saint Sébastien appartient aux nobles de Mouxy de Planchamp. Il est mentionné qu'elle n'existe plus en 1769 . Elle avait été érigée par les Mouxy de Planchamp.

-Au XVII ème siècle, les nobles Mouxy de Charrière auront une chapelle située à coté du maître autel. Elle est dotée d'un champ situé « sur la Ville » , d'une contenance de trois journaux (90 ares)

L'ÉGLISE ACTUELLE

Sa rénovation, sous la direction de Maurice Novarina, architecte thonnonais de renommée internationale, date de 1956 et années suivantes , à savoir :

Le maître-autel :

Dessiné par Maurice Novarina, il a été exécuté par la maison Guinet de Lyon (blocs extraits des carrières de Chomerac en Ardèche) (prix 275 000 Frs)
Livré en faces polies, il a été entièrement bouchardé sur place pour une meilleure esthétique
En 1994, la table a dû être raccourcie pour permettre le passage du chauffage au sol. Les parties tronçonnées ont permis de bâtir les bancs latéraux

Les pierres de la niche du tabernacle ont été taillées par René Mollard

Le tabernacle, les chandeliers, la croix, en bronze massif :

Ils ont été réalisés par François Hugo, arrière petit fils du poète.
Les différentes faces du tabernacle sont ornées de motifs liturgiques.
Des blocs de cristal de roche sont sertis entre la tige et les bras de la croix.

Les vitraux du chœur

La maquette a été exécutée par le peintre Louis Favre, d'Annemasse qui mourut le 17 Avril 1956, avant d'avoir vu la réalisation des vitraux. Il avait établi sa renommée en Hollande.

Les vitraux ont été réalisés par le maître verrier Louis Barille. Ils sont en dalles de 1 à 2 cm et assemblées au ciment. Ils ont coûté 250 000 frs. Au milieu des couleurs où dominent le bleu et le jaune, on peut distinguer à droite l'ange de l'annonciation et à gauche, le baptême de Saint Jean Baptiste.

Les vitraux de la nef sont l'œuvre de François Hugo.

Les carreaux en forme de losanges, sertis au plomb, sont en teinte jaune plus ou moins prononcée

Le chemin de croix :

Commandé et réalisé en 1952, il a été mis en place en Août 1956

Il est l'œuvre de Constant Demaison, de Choisy qui l'a sculpté en bas relief dans la pierre blanche.

A leur mise en place, une partie du mur que l'on creusait, côté de la cure, s'est écroulée mettant à jour une grande niche dans laquelle se trouvait jadis un autel latéral.

La table de communion (enlevée après le concile de Vatican II, début des années 1960) était composée d'un plateau en noyer réalisé par Félix Réal et d'un piétement en fer forgé réalisé par Louis Laplace.

Le Christ du fond du chœur :

Mis en place en 1959, il l'œuvre de Robert Ramel. En bois, il a été sculpté dans un seul bloc , les bras étant taillés dans deux branches de l'arbre, et s'élevant vers le ciel en signe d'offrande, à la manière « janséniste »

Les statues :

A droite, la vierge Marie.

La date de sa réalisation est inconnue. Peinte, elle était située dans l'oratoire du carrefour de Thusel, démoli depuis. Lors de son déplacement, on fut surpris de s'apercevoir qu'elle était en bois et on décida de la restaurer.

A gauche, Saint Jean-Baptiste, le saint patron de l'église.

C'est une œuvre de Terrier, réalisée en 1994